

ÉDITION 2026 · POUR TRANSPORTEURS ROUTIERS PME

Audit fiscal *de votre flotte*

Diagnostiquez en 15 minutes les optimisations
que votre cabinet généraliste oublie chaque année.

CE QUE CET AUDIT MESURE

25 questions · 3 blocs · score sur 75 points

Conformité réglementaire · Fiscalité de flotte · Compliance commerciale

Comment utiliser cet audit

À qui s'adresse cet audit

Aux dirigeants et gestionnaires de transport public routier de marchandises en France, exploitant entre 1 et 30 véhicules : VUL ($\leq 3,5$ t), poids lourds porteurs, tracteurs routiers, semi-remorques. Le contenu est adapté à la fiscalité française 2026 et aux obligations réglementaires en vigueur (registre transporteur, eFTI, ZFE, déclaration CO2).

Comment l'utiliser en 15 minutes

1. Munissez-vous de votre dernière liasse fiscale, du tableau d'amortissement de votre flotte, et de quelques factures de carburant récentes. Ce sont les seuls documents nécessaires.
2. Parcourez les 25 questions des trois blocs. Pour chaque question, attribuez-vous le score indiqué selon votre situation actuelle. Si vous ne savez pas répondre, comptez zéro point — c'est déjà une information.
3. Reportez vos sous-totaux dans la grille de synthèse de la section 09, calculez votre score global sur 75 et lisez l'interprétation correspondante.
4. Identifiez les chantiers prioritaires de la section 10, puis décidez si une intervention extérieure se justifie.

AVERTISSEMENT DE MÉTHODE

Cet audit est un outil d'auto-évaluation indicatif. Il ne remplace pas un diagnostic professionnel personnalisé conduit par un expert-comptable inscrit à l'Ordre, qui seul peut analyser votre situation au regard de l'ensemble de votre comptabilité et de votre stratégie d'entreprise. Aucune décision fiscale ne devrait être prise sur la seule base de cet audit.

02 · CONTEXTE FISCAL DU TRANSPORT EN 2026

4 obligations qui pèsent sur vous

Depuis 2022, le cadre réglementaire et fiscal du transport routier de marchandises s'est considérablement densifié. Quatre grandes obligations structurent désormais l'exploitation d'une flotte en France.

OBLIGATION	ÉCHÉANCE	RISQUE PRINCIPAL
Inscription au registre transporteur	Permanente justification annuelle	Radiation = arrêt de facturation
eFTI — documents de transport numérisés	9 juillet 2027	Déréférencement chargeurs grands comptes
Conformité ZFE — vignettes Crit'Air	Étalée 2024 2027 selon ville	Amendes répétées + perte de marché urbain
Information CO2 par prestation	En vigueur contrôles renforcés	Amende 5e classe + perte appels d'offres

Et pendant ce temps, votre fiscalité de flotte ?

Pendant que vous gérez ces obligations, votre fiscalité de flotte continue à mériter une attention quotidienne : récupération de TVA sur les carburants, remboursement TICPE pour les poids lourds, choix de méthode d'amortissement, suramortissement des véhicules à motorisation alternative. Ces sujets échappent souvent aux cabinets généralistes qui ne sont pas spécialisés sur le transport — c'est précisément ce que cet audit vise à mesurer.

Pourquoi la conformité n'est plus une option

Avant le 21 mai 2022, exercer une activité de transport léger pour compte d'autrui était libre en France. Depuis cette date, le règlement européen 1071/2009 et son décret de transposition imposent une inscription obligatoire au registre des transporteurs publics routiers. En quatre ans, le cadre s'est encore densifié avec l'arrivée des ZFE, du règlement eFTI et du renforcement des obligations CO2.

Les 3 enjeux qui pèsent sur votre exploitation

Continuité d'exploitation

L'inscription au registre transporteur conditionne votre droit à facturer. Une radiation pour défaut de capacité financière annuelle ne signifie pas une simple amende : c'est l'arrêt immédiat de toute facturation légale jusqu'à la régularisation, soit en moyenne 3 à 5 mois de chiffre d'affaires perdu. Pour une PME à 1,2 M€ de CA annuel, cela représente facilement 300 000 € de manque à gagner.

Accès aux marchés

Au-delà de l'amende, la non-conformité ZFE et l'absence d'eFTI signifient surtout une exclusion progressive des marchés les plus rentables. Les chargeurs grands comptes intègrent désormais ces critères dans leurs cahiers des charges. Un transporteur sans plateforme eFTI au 9 juillet 2027 ne sera pas amendé légalement, mais il sera déréférencé silencieusement des appels d'offres Carrefour, La Poste, Decathlon et consorts.

Valorisation patrimoniale

Une entreprise de transport conforme se vend deux fois mieux qu'une entreprise non conforme. Lors d'une cession ou d'une transmission, l'audit de conformité réglementaire est l'un des premiers points examinés par l'acquéreur ou le repreneur. Un dossier propre = négociation favorable. Un dossier flou = décote de 30 à 50 % sur la valorisation.

VÉRIFIONS MAINTENANT VOTRE SITUATION

L'audit qui suit (10 questions, 30 points) couvre les 4 dimensions structurantes de votre conformité : inscription au registre, capacité financière, conformité eFTI à venir, et exposition ZFE. Comptez 4 à 5 minutes pour le parcourir.

04 · BLOC A · CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Votre conformité aux obligations 2026

10 questions, 30 points possibles. Évaluez votre exposition aux risques réglementaires pour les douze prochains mois.

A.1 – Inscription au registre transporteur

- 01** Êtes-vous bien inscrit au registre des transporteurs publics routiers de marchandises auprès de la DREAL de votre région ? / 3
Oui = 3 pts · En cours d'inscription = 1 pt · Non / je ne sais pas = 0 pt
- 02** Le titulaire de la capacité professionnelle est-il toujours actif dans l'entreprise (dirigeant ou gestionnaire de transport désigné) ? / 3
Oui = 3 pts · Externalisé via gestionnaire externe = 2 pts · Non = 0 pt
- 03** Vos copies certifiées de licence de transport sont-elles présentes dans chaque véhicule ? / 3
Toutes = 3 pts · Partiellement = 1 pt · Aucune / inconnu = 0 pt

A.2 – Capacité financière

- 04** Justifiez-vous chaque année une capacité financière de 1 800 € pour le 1er véhicule + 900 € par véhicule supplémentaire ? / 3
Oui systématiquement = 3 pts · Une fois sur deux = 1 pt · Jamais / inconnu = 0 pt
- 05** Vos fonds propres au dernier bilan couvrent-ils le seuil de capacité financière requis ? / 3
Confortablement (> 130 %) = 3 pts · Juste au seuil (100-130 %) = 1 pt · En dessous = 0 pt
- 06** L'attestation annuelle de capacité financière est-elle délivrée par votre expert-comptable ou un commissaire aux comptes ? / 3
Oui, professionnel inscrit = 3 pts · Caution bancaire = 2 pts · Non requis / pas fait = 0 pt

04 · BLOC A · CONFORMITÉ (SUITE)**A.3 — Conformité eFTI 2027**

- 07** Connaissez-vous l'obligation européenne eFTI (règlement UE 2020/1056) qui s'applique au 9 juillet 2027 ? / 3
Oui, j'ai un plan = 3 pts · Oui mais sans plan = 1 pt · Non = 0 pt
- 08** Avez-vous identifié une plateforme eFTI certifiée compatible avec votre TMS actuel ? / 3
Oui, choisie = 3 pts · En cours d'évaluation = 2 pts · Non / pas commencé = 0 pt

A.4 — Exposition ZFE

- 09** Votre flotte comporte-t-elle des véhicules Crit'Air 3, 4 ou 5 utilisés dans des métropoles ZFE ? / 3
Aucun = 3 pts · 1 ou 2 véhicules = 2 pts · Plus de 2 = 0 pt
- 10** Avez-vous estimé le coût de renouvellement de votre flotte sur les 24 prochains mois compte tenu des ZFE ? / 3
Oui, plan financé = 3 pts · Oui mais pas chiffré = 1 pt · Non = 0 pt

SOUS-TOTAL BLOC A

Reportez votre score Bloc A dans la grille de synthèse en fin de document (sur 30 points possibles). Au-dessous de 18 / 30, votre conformité réglementaire présente des risques sérieux à court terme.

La fiscalité du transport, terre méconnue

Le transport routier de marchandises bénéficie d'un régime fiscal spécifique, plus favorable mais aussi plus technique que le droit commun. Trois mécanismes structurants permettent d'optimiser sensiblement votre résultat – à condition d'être correctement paramétrés. La majorité des cabinets généralistes ne les maîtrisent pas par méconnaissance du secteur, pas par négligence.

Les 3 mécanismes-clés à activer

La déductibilité TVA différenciée

Contrairement aux véhicules de tourisme (TVA gazole limitée à 80 %), les VUL classés NI et les poids lourds permettent une récupération à 100 % de la TVA sur le gazole. Mais cette récupération exige des justificatifs précis : facture nominative au nom de la société, mention de l'immatriculation, conservation pendant 5 ans. Un simple ticket de carte bleue ne suffit jamais à la déduction. La carte pro avec facturation consolidée est le seul outil qui sécurise réellement la déductibilité.

Le remboursement TICPE semestriel

La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE) est intégrée au prix du gazole à hauteur d'environ 60 cts/litre. Pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes, vous pouvez en obtenir un remboursement partiel semestriel auprès de la Douane via le formulaire SIDECAR Web. Le différentiel récupéré atteint environ 15 cts/litre, soit pour un PL consommant 35 000 L/an : 5 250 € par an, par véhicule. Sur une flotte de 4 PL : 21 000 €/an. Très peu sollicité par les TPE qui ignorent souvent le mécanisme.

Le suramortissement véhicules propres

L'article 39 decies A du CGI permet de déduire fiscalement jusqu'à 60 % du prix d'achat d'un poids lourd à motorisation propre (gaz, hydrogène, électrique) en plus de l'amortissement classique. Pour un PL gaz à 90 000 €, c'est 54 000 € de charge supplémentaire déductible – soit environ 13 500 € d'IS économisés. Le dispositif est prorogé jusqu'au 31 décembre 2030 et cumulable avec le bonus écologique.

VÉRIFIONS MAINTENANT VOTRE SITUATION

L'audit qui suit (10 questions, 30 points) mesure si ces trois mécanismes sont bien activés dans votre comptabilité. C'est le bloc qui chiffre généralement le plus gros manque à gagner annuel pour les flottes PME. Comptez 4 à 5 minutes.

06 · BLOC B · FISCALITÉ DE FLOTTE

Votre fiscalité est-elle optimisée ?

10 questions, 30 points possibles. C'est ici que se cachent en moyenne 8 000 à 22 000 € par an pour une flotte de 5 à 10 véhicules.

B.1 — TVA sur carburants

- 11** Vos achats de carburant font-ils l'objet de factures nominatives au nom de la société (carte pro Total, BP, AS24, Shell) ? / 3
Toutes = 3 pts · Majorité = 2 pts · Non / tickets CB seuls = 0 pt
- 12** Récupérez-vous bien la TVA gazole à 100 % sur vos VUL ($\leq 3,5$ t) et poids lourds, et à 80 % sur les véhicules particuliers ? / 3
Oui, vérifié = 3 pts · Je ne sais pas = 1 pt · Probablement non = 0 pt
- 13** La TVA sur l'AdBlue, les huiles, le lavage et l'entretien est-elle bien récupérée à 100 % sur vos VU et PL ? / 3
Oui = 3 pts · Partiellement = 1 pt · Non / inconnu = 0 pt

B.2 — Remboursement TICPE

- 14** Pour vos véhicules $> 7,5$ t, déposez-vous semestriellement une demande de remboursement TICPE auprès de la Douane (formulaire SIDECAR Web) ? / 3
Oui systématiquement = 3 pts · Pas tous les semestres = 1 pt · Jamais = 0 pt
- 15** Conservez-vous toutes les factures détaillées de carburant pendant au moins 5 ans pour justifier les remboursements ? / 3
Oui = 3 pts · Partiellement = 1 pt · Non = 0 pt

06 · BLOC B · FISCALITÉ (SUITE)**B.3 – Amortissement et suramortissement**

- 16** Vos VUL et poids lourds sont-ils amortis en mode dégressif (coefficient 1,75 ou 2,25) plutôt qu'en linéaire ? / 3
Oui = 3 pts · Pour certains = 2 pts · Tout en linéaire / inconnu = 0 pt
- 17** Pour vos véhicules à motorisation alternative (gaz, hydrogène, électrique), bénéficiez-vous du suramortissement (CGI art. 39 decies A : 20 % à 60 %) ? / 3
Oui, vérifié = 3 pts · Je ne sais pas = 1 pt · Aucun véhicule propre = 0 pt
- 18** Les véhicules de votre flotte sont-ils correctement classés (VP / VU / PL) dans votre tableau d'amortissement, conformément à leur carte grise ? / 3
Oui, vérifié récemment = 3 pts · Probablement = 1 pt · Inconnu = 0 pt

B.4 – Optimisations spécifiques

- 19** La TVA sur les péages est-elle bien récupérée à 100 % (y compris sur véhicules de tourisme – exception au régime VP) ? / 3
Oui = 3 pts · Partiellement = 1 pt · Inconnu = 0 pt
- 20** Les frais de déplacement de vos chauffeurs (restauration, hébergement) sont-ils déductibles à 100 % avec récupération TVA sur factures nominatives ? / 3
Oui systématique = 3 pts · Partiel = 1 pt · Non / non géré = 0 pt

SOUS-TOTAL BLOC B

Reportez votre score Bloc B dans la grille de synthèse en fin de document (sur 30 points possibles). Au-dessous de 18 / 30, vous laissez probablement entre 5 000 € et 18 000 € par an sur la table.

CO2 : plus qu'une obligation, un filtre commercial

L'obligation d'information CO2 par prestation existe depuis le décret du 24 octobre 2011, codifiée à l'article L.1431-3 du Code des transports. Pendant longtemps, peu de chargeurs l'ont réellement contrôlée. Depuis 2023, le sujet a basculé : la CSRD européenne et les engagements de neutralité carbone des grandes entreprises rendent le suivi CO2 incontournable.

Pourquoi ce bloc compte plus que vous ne le pensez

L'enjeu n'est pas l'amende, c'est le déréférencement

L'amende administrative pour défaut d'information CO2 reste plafonnée à 1 500 € (5e classe). Beaucoup de transporteurs en concluent que le risque est négligeable. Erreur d'analyse : les chargeurs grands comptes intègrent désormais le niveau 3 minimum dans leurs cahiers des charges. Sans cette donnée, votre offre n'est même pas lue. Pas de notification, pas de relance, pas d'explication : vous disparaîsez simplement de la liste des prestataires éligibles.

Les 4 niveaux de méthode, en clair

L'arrêté du 10 avril 2012 distingue 4 niveaux de précision pour le calcul des émissions. Le niveau 1 utilise des moyennes nationales par catégorie de véhicule (le moins exigeant). Le niveau 2 s'appuie sur les consommations réelles de votre flotte. Le niveau 3 intègre les paramètres de chaque véhicule individuellement. Le niveau 4 calcule par trajet réel via télématique embarquée. Pour passer les appels d'offres grands comptes, le niveau 3 est désormais le minimum requis.

Les outils du marché

Trois solutions sectorielles dominent : TK Blue (référence française, label environnemental), MyTraq (suite télématique avec module CO2 intégré), EcoTransIT World (calculateur multimodal européen). Coût d'abonnement de l'ordre de 30 à 80 € par véhicule et par mois selon le niveau de service. À mettre en regard des contrats grands comptes potentiellement perdus sans cette conformité.

VÉRIFIONS MAINTENANT VOTRE SITUATION

L'audit qui suit (5 questions, 15 points) évalue rapidement votre niveau actuel et votre exposition aux exigences chargeurs. Bloc plus court que les deux précédents car concentré sur l'essentiel. Comptez 2 à 3 minutes.

08 · BLOC C · COMPLIANCE COMMERCIALE CO2

Êtes-vous conforme aux exigences chargeurs ?

5 questions, 15 points possibles. Bloc plus court car concentré sur l'obligation d'information CO2 – l'enjeu est moins financier qu'un risque de déréférencement par les grands chargeurs.

C.1 – Mention CO2 sur facture

- 21 Vos factures de prestation de transport mentionnent-elles les émissions de CO2 par prestation, conformément à l'article L. 1431-3 du Code des transports ? / 3

Oui systématiquement = 3 pts · Sur demande = 1 pt · Non = 0 pt

- 22 Cette mention figure-t-elle bien sous forme par prestation (et non globale annuelle, ce qui n'est pas conforme) ? / 3

Par prestation = 3 pts · Par lot homogène = 2 pts · Globale ou inconnu = 0 pt

C.2 – Niveau de méthode utilisé

- 23 Quel niveau de méthode utilisez-vous pour calculer les émissions (4 niveaux possibles selon l'arrêté du 10 avril 2012) ? / 3

Niveau 3 ou 4 (réel) = 3 pts · Niveau 2 (moyenne flotte) = 2 pts · Niveau 1 (forfaitaire) = 1 pt

- 24 Disposez-vous d'un outil ou logiciel dédié au calcul (TK Blue, MyTraq, EcoTRANSIT) ou d'un tableur maison ? / 3

Outil dédié = 3 pts · Tableur maison = 2 pts · Aucun = 0 pt

C.3 – Conformité aux exigences grands chargeurs

- 25 Avez-vous déjà été sollicité par un chargeur (Carrefour, Decathlon, La Poste, Total, etc.) pour fournir une information CO2 niveau 3 ou plus ? / 3

Oui et conforme = 3 pts · Oui mais incomplet = 1 pt · Non sollicité = 0 pt

SOUS-TOTAL BLOC C · TRANSITION

Reportez votre score Bloc C en page suivante (sur 15 points possibles). Vous avez maintenant les trois sous-totaux nécessaires pour calculer votre score global et lire l'interprétation détaillée. Tournez la page.

09 · VOTRE SCORE GLOBAL

Calculez votre score sur 75

Reportez vos trois sous-totaux ci-dessous, additionnez-les, puis lisez la tranche correspondant à votre score global.

BLOC A · CONFORMITÉ	BLOC B · FISCALITÉ	BLOC C · CO2	TOTAL
____ / 30	____ / 30	____ / 15	____ / 75

Interprétation de votre score

TRANCHE	DIAGNOSTIC	MANQUE À GAGNER MOYEN	ACTION
60 – 75	Conforme et optimisé	Marginal	Veille trimestrielle
45 – 59	Quelques angles morts	2 000 – 6 000 € / an	Audit ponctuel utile
30 – 44	Risques significatifs	8 000 – 18 000 € / an	Diagnostic urgent
< 30	Risques critiques	15 000 – 35 000 € / an	Diagnostic + rattrapage 3 ans

CE QUE CES ESTIMATIONS REPRÉSENTENT

Les manques à gagner indiqués sont des moyennes constatées sur des dossiers de transporteurs PME exploitant 5 à 15 véhicules. Votre situation peut s'écarter de ces moyennes selon la taille de votre flotte, votre kilométrage annuel et la spécialisation de votre activité (messagerie, distribution urbaine, longue distance, frigorifique).

10 · LES 5 CHANTIERS PRIORITAIRES

Que faire concrètement à votre score ?

Voici les cinq chantiers que nous voyons revenir le plus fréquemment, classés par ordre décroissant d'impact financier moyen pour une flotte PME.

01 Sécuriser la récupération TVA gazole + 3 000 à 12 000 € / an

Vérifier la classification VUL/VP/PL au tableau d'amortissement, mettre en place une carte pro avec facturation nominative consolidée, contrôler la TVA récupérée sur les 36 derniers mois (rattrapage légal possible).

02 Activer le remboursement TICPE + 2 500 à 8 000 € / an

Pour les véhicules > 7,5 t : ouvrir un compte SIDECAR Web auprès de la Douane, déposer la demande semestrielle, conserver les factures détaillées. Rétroactivité : 3 ans.

03 Optimiser la méthode d'amortissement + 1 500 à 18 000 € / an

Bascule du linéaire au dégressif (coefficient 1,75 ou 2,25) pour les flottes bénéficiaires. Activation du suramortissement véhicules propres (20 % à 60 %) sur tout véhicule à motorisation alternative.

04 Mettre en conformité l'information CO2 Préservation appels d'offres

Passer du niveau forfaitaire au niveau 2 ou 3, intégrer la mention par prestation sur les factures, choisir un outil sectoriel (TK Blue, MyTraq, EcoTransIT) si vous travaillez avec des chargeurs grands comptes.

05 Sécuriser la capacité financière annuelle Préservation registre + valorisation cession

Mettre en place une revue de capacité financière à chaque clôture, obtenir l'attestation par expert-comptable, anticiper les renouvellements de flotte qui peuvent ramener les fonds propres sous le seuil.

11 · ET MAINTENANT ?

Validez votre diagnostic

Si votre score global est inférieur à 45 / 75 ou si plusieurs chantiers prioritaires vous interpellent, un diagnostic professionnel est probablement justifié. Nous proposons un diagnostic 48h gratuit, sans engagement, qui couvre l'ensemble de votre situation : conformité, fiscalité, optimisations possibles, plan d'action chiffré.

PROCHAINE ÉTAPE

Validez votre score avec un expert-comptable du transport

Diagnostic 48h gratuit, sans engagement.
Vous repartez avec une estimation chiffrée des optimisations possibles sur votre flotte.

calendly.com/bonjour-qantum/echange

[WhatsApp direct via volutec.fr](#)

À propos de Volutec

Volutec est le pôle d'expertise comptable dédié au transport routier de marchandises. Nous accompagnons les transporteurs PME en France sur l'ensemble du cycle : création, conformité réglementaire, optimisation fiscale, structuration patrimoniale et transmission. Notre spécialisation sectorielle nous permet d'aller plus loin que les cabinets généralistes sur les sujets techniques propres à votre métier.

Volutec est une marque opérée par Qantum, société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Île-de-France. Siège social : 53 rue de Monceau, 75008 Paris. SIREN 933 087 454.

Khalil Habhab — Expert-comptable inscrit OEC Paris IDF · volutec.fr

Document indicatif — ne se substitue pas à un examen professionnel personnalisé. Édition mai 2026 · v.1